

**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
DE LA CHOINETTE
COMMUNE DE CHASNE SUR ILLET**

**INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS 2020
(une fiche par enfant)**

L'accueil collectif de mineurs de la Choinette sera ouvert du 14 au 24 avril 2020
Pour pouvoir accueillir un enfant, **son inscription est obligatoire.**

L'accueil sera ouvert de 7h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30.

Heure d'arrivée de 7h30 à 9h30, sortie possible de 12h00 à 12h15 et arrivée possible de 12h15 à 12h30 pour le repas.

Après le repas, les enfants peuvent sortir entre 13h30 et 13h45 et arriver entre 13h45 et 14h00.

Le soir sortie autorisée de 16h30 à 18h30.

Nous vous informons que toute inscription entrainera une facturation (sauf certificat médical).

Flashez-moi



Un formulaire en ligne est à votre disposition :

<https://docs.google.com/forms/d/18PyJ9mogNhdmEjmgJg-a72T16WXP8fjcnQdd2ooGa8/edit>

Ou merci de déposer le bulletin d'inscription en mairie.

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

L'équipe municipale

**Coupon à retourner impérativement à la Mairie pour 31 mars 2020,
ou par mail : mairie@chasnesurillet.fr**

✂-----

M. et Mme _____

Adresse Mail _____

N° de téléphone portable _____

Inscrivent leur enfant _____ Tranche d'âge 3 – 6 ans

7 – 12 ans

Merci de cocher les temps de présence de votre enfant à l'accueil de loisirs de La Choinette

Dates	Présent la journée avec repas	Présent le matin avec repas	Présent l'après-midi avec repas	Présent le matin et l'après-midi, sans le repas	Présent le matin (sans repas)	Présent l'après-midi (sans repas)
Mardi 14 avril						
Mercredi 15 avril						
Jeudi 16 avril						
Vendredi 17 avril						
Lundi 20 avril						
Mardi 21 avril						
Mercredi 22 avril						
Jeudi 23 avril						
Vendredi 24 avril						

Le _____

Signature :